



DECISION D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE UN (1) INGENIEUR AGRONOME 08/2024

Le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss Massa Aménagement SA

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n°1.96.124 du 14 Rabii 1417 (30 août 1996) et notamment son article 74 ;
- Vu la circulaire du chef de gouvernement n°24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements Publics ;
- Vu le Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Constitutive de la Société de Développement Local Agadir Sous Massa Aménagement SA en date du 04 Décembre 2019 à 10 heures ;
- Vu les statuts de création de la Société de Développement Local Agadir Sous Massa Aménagement SA tels que visé par le ministère de l'Intérieur en date du 29/11/2019 ;
- Vu les pouvoirs confiés à M Mounir JBILOU en tant que Directeur Général de la Société de Développement Local Agadir Sous Massa Aménagement SA dictés par la résolution N°2 du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 04 Décembre 2019 à 11 heures ;
- Vu le PV du Conseil d'Administration du 31 Mars 2023, notamment la résolution N°5 portant sur les postes à pourvoir pour l'année 2023 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Objet

Dans le cadre de renforcement de son équipe effectifs, la Société de Développement Local Agadir Sous Massa Aménagement (SASMA) lance un appel à candidatures pour le recrutement de :

- Un (01) Ingénieur Agronome spécialiste en architecture du paysage.

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Disposant d'un diplôme d'Ingénieur Agronome, paysagiste, horticole d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ;
- Agé(e) de moins de 35 ans ;
- Expérience : Minimum 3 ans en étude (et/ou) suivi des projets d'aménagements urbains (et/ou) paysagers ;
- Lieu d'affectation : Agadir.

Société Agadir Souss Massa Aménagement

Immeuble Igoudar, Bâtiment A, 1er étage, Avenue des FAR-Agadir.

Tél : 05-28-29-47-74 -Fax : 05-28-84-61-16

Société Anonyme au Capital Social de 6 180 100,00 DHS

RC 42095 | IF 39438779 | TP 48301317 | ICE 002361581000069





Article 3 : Description du poste

L'Ingénieur Agronome aura pour mission :

- Assurer la coordination avec les différents intervenants dans la réalisation des projets ;
- Assurer la gestion administrative et technique des commandes publiques le concernant : contrats architecte, Marchés d'études, Marchés travaux, équipement ou fournitures...etc ;
- Assurer le suivi opérationnel de la mise en œuvre des projets des espaces verts, jardins, parcs et fontaines depuis le démarrage jusqu'à la réception définitive en veillant au respect des conditions techniques, de sécurité, hygiène et qualité, de coûts et de délais ;
- Assurer le suivi de l'entretien, de la gestion et de l'exploitation des projets.

Article 4 : Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
- Un CV actualisé indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ;
- Une copie certifiée conforme des attestations de travail ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- Lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Directeur Général de la société SDL Agadir Sous Massa Aménagement ;

Article 5 : Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être scanné en format PDF et envoyé seulement et obligatoirement par voie électronique : (diplômes, certificats, CV, justificatifs des expériences, CIN...).

Adresse électronique	contact@2a.ma
Date et heure limite	31/08/2024 à 00h00

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront pas l'objet de suite.

Article 6 : Déroulement de la sélection

Un examen préliminaire sera effectué en interne en vue de s'assurer de l'adéquation des profils des candidats avec les qualifications du poste à pourvoir. Les candidats retenus seront convoqués pour passer des entretiens de sélection.

Article 7 : Commission de sélection et validation des résultats

La validation des résultats sera du ressort d'une commission désignée par Monsieur le Directeur Général de la société SDL Agadir Sous Massa Aménagement.

Article 8 : Publication des résultats

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur :

- Le portail : www.emploi-publics.ma ;
- Affichage dans les différents sites de la SDL Agadir Sous Massa Aménagement.

